



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LAC-SAINT-JEAN EST
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

AVIS PUBLIC
ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité d'Hébertville, conformément à l'article 956 du Code municipal :

Que lors de la séance extraordinaire tenue le 18 décembre 2023, le Conseil de la municipalité d'Hébertville a procédé à l'adoption du **budget de l'année 2024**.

La documentation préparée à cet effet est disponible pour consultation à l'Hôtel de ville situé au 351, rue Turgeon, à Hébertville, aux heures régulières de bureau et sur le site internet sous la rubrique <https://www.hebertville.qc.ca/vie-municipale/tresorerie/>

Donné à Hébertville, ce 21^e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-trois.

Sylvain Lemay
Directeur général et
Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Sylvain Lemay, directeur général et greffier-trésorier, résidant à Hébertville, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication aux endroits suivants : Hôtel de ville, à l'Église, au bureau de poste ainsi que sur le site internet municipal et ce en date du 21 décembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 21^e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-trois.

Sylvain Lemay
Directeur général et
Greffier-trésorier